



*À l'intention des pharmaciens propriétaires*

## Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(timolol (maléate de), Sol. Oph. 0,5 %)

Dans l'infolettre 165 du 14 septembre 2020, nous vous informions de la fin de rupture de stock du médicament timolol (maléate de), Sol. Oph. en concentration de 0,5 %.


La difficulté d'approvisionnement de ce médicament étant toujours présente, veuillez prendre note que les modalités contenues dans les infolettres 276 du 30 décembre 2019, 295 du 23 janvier 2020, 310 du 4 février 2020 et 115 du 7 juillet 2020 sont toujours valides, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Ainsi, nous continuerons de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition du Timoptic, Sol. Oph. 0,5 % (**din 00451207**) et l'utilisation des codes de facturation **99113735** (magistrale) et **99113785** (autre produit disponible sur le marché) sera encore permise, et ce, jusqu'à nouvel avis.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels – Pharmacie

**Site Web et fils RSS**

[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS 

**Téléphone**

Québec 418 643-9025  
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

**Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)